

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 06276

Numéro SIREN : 830 697 942

Nom ou dénomination : 26 ACADEMY

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2024 sous le numéro de dépôt 4199

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 419	949	1 470	0,04	1 954	0,27
Autres immobilisations corporelles	73 207	19 351	53 855	1,32	40 021	5,62
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes	1 350		1 350	0,03		
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	25 009		25 009	0,61	25 009	3,51
TOTAL (I)	101 984	20 300	81 684	2,00	66 984	9,41
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	12 262		12 262	0,30		
Clients et comptes rattachés	2 016 147		2 016 147	49,28	259 963	36,51
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	2 440		2 440	0,06	24 489	3,44
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					16 741	2,35
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	480 862		480 862	11,75	56 926	7,99
. Autres	2 420		2 420	0,06	5 093	0,72
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instrument financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 408 269		1 408 269	34,42	278 249	39,08
Charges constatées d'avance	86 751		86 751	2,12	3 626	0,51
TOTAL (II)	4 009 150		4 009 150	98,00	645 086	90,59
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 111 135	20 300	4 090 834	100,00	712 069	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	126 000	3,08	126 000	17,69
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	3 904	0,10	100	0,01
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	92 911	2,27	90 636	12,73
Résultat de l'exercice	874 819	21,38	76 078	10,68
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	1 097 633	26,83	292 815	41,12
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	425 000	10,39		
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	3 077	0,08		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 882 113	46,01	329 756	46,31
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	21 170	0,52	2 632	0,37
. Organismes sociaux	25 272	0,62	6 192	0,87
. Etat, impôts sur les bénéfices	69 630	1,70		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	531 730	13,00	63 599	8,93
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	22 019	0,54	3 124	0,44
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	13 189	0,32	13 952	1,96
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	2 993 201	73,17	419 255	58,88
Ecarts de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	4 090 834	100,00	712 069	100,00

26 ACADEMY

17 RUE D'ORLEANS

92200 NEUILLY SUR SEINE

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en EUROS

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020



PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 090 834,40 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 874 818,70 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 14/04/2021 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.0.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise

Début janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus (Covid-19) a été annoncée par les autorités sanitaires et l'OMS a déclaré l'état de pandémie le 11 mars 2020.

Ce virus a circulé activement dans plusieurs pays dont la France et des mesures restrictives ont été prises.

Cependant la société n'a pas subi de fermeture administrative, et les mesures sanitaires n'ont pas eu d'impact significatif sur l'activité.

La société a néanmoins pu bénéficier des mesures de sauvegarde mises en Suvre par les pouvoirs publics :

- Souscription d'un Prêt Garanti par l'état d'un montant de 425 000 €



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 101 984

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	52 474	24 501		76 975
Immobilisations financières	25 009			25 009
TOTAL	77 483	24 501		101 984

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 20 300

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	10 500	9 801		20 300
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	10 500	9 801		20 300

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel & out. industriels	2 419	949	1 470	5 ans
Install.gene.agenc.amenag.div	27 843	6 312	21 531	10 ans
Mat de bureau et informatique	26 101	9 898	16 202	3 ans
Mobilier	19 263	3 141	16 122	10 ans
Av acompte immo en cours	1 350	0	1 350	Non amortiss.
TOTAL	76 975	20 300	56 675	

3.2 - Etat des créances = 2 613 629

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	25 009		25 009
Actif circulant & charges d'avance	2 588 620	2 588 620	
TOTAL	2 613 629	2 588 620	25 009



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 489 140**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	486 720
Autres créances	2 420
Disponibilités	
TOTAL	489 140

3.4 - Charges constatées d'avance = 86 751

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 126 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	1260,00	126 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	1260,00	126 000

4.2 - Etat des dettes = 2 990 124

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	425 000		425 000	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 882 113	1 882 113		
Dettes fiscales & sociales	669 821	669 821		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	13 189	13 189		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 990 124	2 565 124	425 000	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 271 245

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	232 176
Dettes fiscales & sociales	39 069
Autres dettes	
TOTAL	271 245



6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	7 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	7 500

6.3 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	3	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	6	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	9	0

6.4 - Engagements donnés = 4 524

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	4 524
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	4 524



26 ACADEMY
Société par Actions Simplifiée
au capital de 126 000,00 Euros
Siège social : 17 RUE D'ORLEANS
92200 NEUILLY SUR SEINE
R.C.S : 830 697 942

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2021

Le Trente Juin Deux Mille Vingt Et Un à Dix Heures,

ZEHAVI, société par actions simplifiée au capital de 918.000 euros dont le siège social est situé au 17, rue d'Orleans 92200 Neuilly-sur-Seine, inscrite au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 852 962 356, représentée par son Président, Monsieur David TROJMAN, associé unique de la **SAS 26 ACADEMY**, détenant 100 actions, s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de son Président.

L'associé unique a été convoqué par Lettre Recommandée avec A.R.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique.

Monsieur Hervé TORDJMAN, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

Monsieur David TROJMAN, préside la séance en qualité de Président.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la copie de la lettre de convocation et le récépissé postal ;
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes et le récépissé postal ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion du Président ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ;
- le rapport du Commissaire aux Comptes et le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce ; ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Associé unique sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 et quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, l'associé unique prend les décisions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

Résolution n° 1

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 lesquels font apparaître **un bénéfice de 874 818,70 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Résolution n° 2

L'Associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2020** faisant ressortir **un bénéfice de 874 818,70 Euros**.

A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **92 910,81 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **967 729,51 Euros**.

L'Associé unique décide d'affecter le résultat de **967 729,51 Euros**, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 8 696,08 Euros
- Dividendes, pour un montant de 959 000 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 33,43 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/12/2019	NEANT	NEANT	70 000 €
31/12/2018	NEANT	NEANT	185 000 €
31/12/2017	NEANT	NEANT	NEANT

Résolution n° 3

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

SAS ZEHAVI

Représentée par Monsieur David TROJMAN



**Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat**

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : 26 ACADEMY

Forme juridique : SASU

Numéro unique d'identification - (Siren) : 830 697 942

Représentée par :

Nom : TROJMAN Prénom : DAVID

agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature

